Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La plus belle offre de la saison.

La bâtisse de bureaux de choix, Moderne et décorative.

Formant le coin Camp et Place Commerciale, dans l'ilet borné par les rues Poydras et St-Charles.

Etat de la Louisiane versus la Louisiana Debenture Company, Limited.

No 56,660—Division E, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN—LEONARD STERN, Encanteur—Bureau No 821 rue Gravier—JEUDI, 26 octobre 1899, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 18 septembre 1899, de l'Hon. Juge Fred D. King, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, en l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ses droits, voies, privilèges, coutumes, servitudes et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le faubourg Ste-Marie de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Poydras, St Charles et une nouvelle rue appelée Allée Commerciale, ledit lot formant le coin de la rue Camp et de l'Allée Commerciale, et mesurant quarante pieds de face sur la première, sur une profondeur et face de soixante-dix pieds sur la dernière, étant la même propriété que ladite Louisiana Debenture Company Limited a acquise par achat, des Commissaires liquidant la Crescent Insurance Company, par acte passé pardevant Francis D. Chargnet, notaire public de cette ville, le 4ème jour d'avril, A. D. 1898, titre enregistré au Bureau des Transferts de cette ville le même jour, dans le livre 170, folio 412.

Les améliorations comprennent une bâtisse de bureau magnifique et substantielle à cinq étages en briques cimentées, connue comme la Bâtisse de l'Assurance Crescent, contenant au rez-de-chaussée deux très grands bureaux, escaliers et ascenseur, couloir et cour cimentée. Sur les quatre autres étages, il y a en tout à peu près vingt-quatre bureaux, grands, bien illuminés et aérés, plusieurs corridors, passages, etc.

La bâtisse est, sous tous les rapports, une bâtisse de bureaux moderne, ayant tous les comforts, lumières électriques, plomberie moderne, ascenseurs nouveaux et de première qualité, balcons en fer décoratifs à chaque étage.

Demeurant en ce moment, sous bail, à de bons locataires $4,800 par an, mais pouvant facilement rapporter $7,200.

Situé au centre des affaires, tout près de la rue du Canal, et une occasion rarement offerte aux capitalistes dans cette ville s'améliorant grandement et rapidement.

CONDITIONS—COMPTANT.

Acte de vente et tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur, pardevant James B. Nesser, notaire.

E. Howard McCaleb, avocat. 20 sept—20 24—oct 1 8 15 22 à date

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

LE COTTAGE DOUBLE

BIEN SITUE

Nos 700 et 702 Milan, coin Laurel;

—ET—

Le splendide emplacement d'affaires et résidence,

Longtemps occupé comme Epicerie et Buvette

Nos 4202 et 4204 Laurel, coin Milan,

SUCCESSION DE MARTIN WM VOELKEL

No 60,073—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR J. P. HECKER, Encanteur—Bureau, 731 rue Commune—JEUDI, 2 novembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 26 septembre 1899, par l'Hon. John St. Paul, juge de la susdite cour, Division C, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de ladite cour, Division D, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

1. Le cottage double en bois bien situé Nos 700 et 702 Milan, coin de la rue Laurel, contenant 2 chambres et cuisine de chaque côté et dans la cour 2 citernes, hangar, etc. Le lot de terre sur lequel se trouve ces améliorations est décrit comme un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Berlin, Milan, Laurel et Constance, désigné comme lot 24 sur un plan de 2093 lots de terre, dessiné par A. S. Phelps, daté le 15 février 1849, et déposé dans le bureau de J. R. Beard, notaire, une copie lithographiée duquel se trouve dans le bureau de L. R. Kenny, ancien notaire; ledit lot formant l'encoignure des rues Laurel et Milan, et mesurant 28 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Milan sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Mesure américaine.

Placement rémunérateur dans un quartier bien établi.

2. Le splendide emplacement d'affaires comprenant l'épicerie, buvette et résidence connue comme 4202 et 4204 Laurel coin Milan. Les améliorations comprennent un magasin en bois couvert en ardoises et résidence contenant magasin avec abat vent sur la banquette, vestibule, 4 chambres, cuisine galerie; au fond du terrain citerne, grande écurie, large allée de côté, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain morceau ou portion de terre situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet No 147, borné par les rues Laurel, Milan, Berlin et Annonciation, mesurant 60 pieds de face à la rue Laurel, sur une profondeur de 89 pieds 2 pouces entre lignes parallèles, formant l'encoignure des rues Laurel et Milan; ledit morceau ou portion de terre étant composé des lots 19 et 20 sur le plan de la ville de Jefferson, fait par H. C. Brown, voyer, moins 36 pieds pris du fond.

Une excellente occasion soit pour placement ou occupation.

Conditions—COMPTANT.

L'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1899, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication et devant faire un dépôt comptant de 10 0/0 au moment de la vente.

Actes de ventes, y compris les timbres de revenu des E. U. pardevant Robert Legier, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.

G. G. KRONENBERGER, Avocat.

30 sept—30—oct 1 8 15 22 29—nov 2

Jas. A. Brennan

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de J. A. C. Wadsworth

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E—No 48,526.

PAR ORDRE SIGNE LE 27 JANVIER 1899, par le juge Geo. H. Théard, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 17 octobre 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, par JAS A. BRENNAN, encanteur, la propriété ci après décrite, dans la paroisse Morehouse, en cet Etat:

Le 1/4 S. E. du 1/4 S. O. de la section 15, le 1/4 N. E. du 1/4 N. O. de la section 22, le tout dans le comté 23 N., Range S. E. sur les suivants.

Termes—Une moitié comptant, la balance à 12 mois de crédit, avec 8 pour cent par an d'intérêt de la date, garanti par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue; au dépot de 20 pour cent au moment de la vente.

L'acte de vente et les timbres du Revenu aux frais de l'acquéreur pardevant W. M. Gurley, notaire. Les taxes de 1899 et les timbres du Revenu devant être payés par l'acquéreur.

16 sept—16 24—Oct 1 8 15 16 17

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

919 rue Gravier

E. Curtis.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E—No 59,974.

SUCCESSION DE PAUL LECOURT.

DROIT D'OCCUPATION, "HANDY'S BRANCH,"

WEST END,

Jusqu'au 12 juillet 1906.

PAR E. CURTIS, encanteur, Bureau vieux No 54 rue Baronne—

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, l'Hon. Fred D. King, agissant pour l'Hon. George H. Théard, juge, absent en congé, daté et signé le 6 octobre 1899 et à moi adressé, je procéderai à vendre, le

Mardi 14 Novembre 1899,

A LA

Bourse des Propriétés Foncières,

No 840 rue Commune,

A MIDI,

La propriété ci-après décrite, à savoir:

L'usage de l'espace en dedans de la levée de protection, à West End, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, commençant à un point 284 pieds du canal de la Nouvelle-Orléans, et mesurant 75 pieds de face à ladite levée de protection sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles et désigné comme lot No 3 sur un plan fait par D. H. Brosnan, voyer de la ville, daté le 15 juillet 1881, et annexé à un acte passé pardevant Samuel Flower, notaire public, le 16 juillet 1881, pour référence; il y a une espace ouvert de 25 pieds comme désigné sur ledit plan, entre le lot No 3 et le lot No 4, accordé à John Astredo pour un terme de vingt-cinq ans, commençant et comptés du 12 juillet 1881, le jour de l'adoption de l'ordonnance No 7198, à l'expiration duquel temps les bâtisses et améliorations de Muir et ses vendeurs sur ledit espace reviendront à la ville de la Nouvelle-Orléans sans aucune dépense quelconque de la ville.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance en un deux et trois ans, à 7 pour cent par an et dûment garantie

Acte de vente pardevant Jefferson Wenck, N. P., aux frais de l'acquéreur.

Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

E. CURTIS, Encanteur.

G. P. LECOURT, administrateur.

B. E. HOWARD, avocat.

13 oct—13 15 17 22 24 29—nov 1 5 8 12 13 14

Denis et Danziger.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deuxième District, Cottage Double, 2328 et 2330 rue St Phillippe, entre les rues Miro et Tonti. Succession de Mme Bridget Golden. No 60,132—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—D. DANZIGER, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet, MARDI, 14 novembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 29 septembre 1899, de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division "C," agissant pour l'Hon. Geo. H Théard, juge de la susdite Cour Division "E" maintenant absent en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le cottage double Nos 2328 et 2330 rue St Philippe, chaque côté contenant 2 chambres, cuisine, cuve, hangar etc, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St Philippe, Miro et Tonti, et le terrain mesurant 30 pieds de face sur la rue St Philippe sur 124 pieds de profondeur, mesure américaine.

Termes—Comptant, et l'acquéreur assument les taxes pour l'année courante de 1899 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, devant payer les timbres du Revenu de l'Intérieur des Etats-Unis, et déposer 10 pour cent du prix de l'adjudication entre les mains de l'encanteur pour contracter la vente.

Acte de vente pardevant J. R. Légier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Robt. Légier, avocat.

1 oct—1 8 15 22 29—Nov 5 12 à date.

WOOD, SCHNEIDAU & CIE.,

315 Rue Carondelet,

CHARBON En Gros et au Détail.

Par Chemins de Fer et par Bateaux.

Téléphones: Bureau 576, Dépôt, 983.

Dépôt au pied de la rue Race.

Nous fournissons aux Familles et au Commerce.

1er sept—Un—31 Mx Jeu

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ACTIONS! ACTIONS! ACTIONS!

BONS! BONS!

Assurance Hibernia.

Banque Nationale Germania,

Stock de Jno Gauche Fils & Co. Limité.

Crescent City Stock Yard and Slaughter-house Co., Ltd.

Compania Internacional Mexican de Majores.

Association de Brasserie Nouvelle Orléans

ET LE

Premier Bon Hypothécaire de l'Artillerie Washington.

Succession d'Emile Gauche.

No 58,554—Cour Civil de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—D. Danziger Encanteur—Bureau No 134 rue Carondet—

Mercredi, 18 Octobre 1899,

A MIDI.

à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. N H Rightor, juge de la susdite Cour Division D, daté du 3 octobre 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée la suivante décrite propriété à savoir:

1. Cent vingt-cinq (125) actions du fonds capital de la JOHN GAUCHE'S SONS, LIMITED, de $100 chacune.

2 Quarante (40) actions du fonds capital de la GERMANIA NATIONAL BANK, de $100 chacune.

3. Cent quarante-cinq (145) actions du fonds capital de la CRESCENT CITY STOCK YARD AND SLAUGHTER-HOUSE CO., LIMITED, de $50 chacune.

4. Trente-sept (37) actions du fonds capital de la HIBERNIA INSURANCE COMPANY de $100 chacune.

5. Quarante-huit (48) actions du fonds capital de la COMPANIA INTERNACIONAL MEXICAN DE MAJORES, de $100 chacune.

6. Soixante-quinze (75) actions du fonds capital de la NEW ORLEANS BREWING ASSOCIATION, de $100 chacune.

7. Un BILLET 5 POUR CENT PREMIÈRE HYPOTHÈQUE du BATTALION WASHINGTON ARTILLERY, No 88, pour $100, daté le 1er août 1880, émis d'après un acte de vente et d'hypothèque par acte de A. Hero, notaire, le 1er décembre 1880, le principal payable le 1er août 1920; coupons d'intérêt du 1er août 1899, y attachés; intérêt payable le 1er août annuellement. Le tout d'après l'inventaire enregistré dans l'affaire ci-dessus intitulée

CONDITIONS—COMPTANT. Les acquéreurs devront payer pour les timbres de l'interne revenue:

EDWIN T. MERRICK, avocat.

6 oct—6 7 8 11 15 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE RESIDENCE RURALE

—AVEC—

Un très grand terrain,

UN COTTAGE SIMPLE.

No 4548 rue Nord Romparts, près du Couvent des Ursulines.

Succession de Valentine et Mme Phillipina Schmitt.

No 59,298—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, D. Danziger Encanteur, bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, 24 octobre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 12 septembre 1899, de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent en congé, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un petit cottage simple, avec toit ardoisé, à distance de la rue, avec une jolie barrière devant, connu comme le No 4548 rue Nord Romparts et ayant quatre chambres et cuisine, grande étable, 2 puits cuve, etc., dans la cour. Toutes les améliorations en bon état. Le terrain sur lequel sont ces améliorations est décrit comme une certaine partion de terre dans le troisième district de cette ville, faisant partie d'un morceau de terre désigné par le No 6 sur un plan par J. Communy, daté du 17 mars 1842 et déposé en l'office de L. T. Caire, ancien notaire et d'après un dessin d'arpentage d'Arthur de Armas, député voyer de la ville, daté du 22 octobre 1886, ledit morceau de terre commençant à une distance de 287 pieds 9 pouces de la ligne supérieure de la propriété du Couvent des Ursulines, et mesurant 142 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Nord Romparts (anciennement Love) sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 342 pieds 3 pouces 3 lignes du côte sud de le rue Nord Romparts [ou Love] du centre de la rue Bourgogne [anciennement Craps] fermée.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur la balance s'il y en a, à 1 et 2 ans, devant être représentée par des billets de l'acquéreur portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, garanti par lien de vendeur et hypothèque spéciale avec toutes les clauses usuelles; l'acquéreur assumant et payant en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, les taxes pour l'année 1899; 10 0/0 comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis aux frais de l'acquéreur, pardevant B. T. Walsh, Jr., notaire.

17 sept—17 24—oct 1 8 15 22 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Manufacture Entière

DE LA

A. L. LANATA COMPANY, LTD.,

—COMPRENANT—

L'ILET DE TERRE

Borné par les rues Palmyre, Gasquet, Genois et Telemachus,

—Ensemble avec—

Les Bâtisses Qui S'y Trouvent.

LES INSTALLATIONS, MACHINES, ANIMAUX, WAGON, HARNAIS, ET MEUBLES DE BUREAU.

Devant Etre Vendu En Bloc.

A. L. LANATA COMPANY LIMITED, EN LIQUIDATION.

No. 59,968—Court Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—D. Danziger, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 14 novembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 4 octobre 1899, de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir—

Un certain ilet de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances de cela situé dans le Premier district de cette ville, borné par les rues Palmyre, Gasquet, Genois et Télémachus, contenant vingt-deux lots numéroté de un à vingt deux inclusivement et ledit ilet, mesurant 277 pieds 1 pouce et 1 ligne sur chacune des rues Palmyre et Gasquet, (maintenant Cleveland) et 319 pieds 8 pouces et 6 lignes sur chacune des rues Genois et Télémachus.

Aussi les installations, machines, animaux, wagons, harnais, meubles de bureau, complètement décrits sur les pages 10, 11, 12 et 13 de l'inventaire enregistré dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant, sans estimation au plus haut enchérisseur; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente incluant les timbres du revenu interieur des Etats-Unis, pardevant J. G. Eustis, notaire, aux frais de l'acquéreur.

7 oct—7 8 15 22 29—nov 5 12 à date

Denis & Danziger.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARCHANDISES, COMPTES-COURANTS.

A. L. Lanata Company Limited en Liquidation.

No 59,968.—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, D. Danziger, Encanteur—bureau 134 rue Carondelet.

MERCREDI, 25 octobre 1899, à 11 heures A. M., au bureau de ladite A. L. Lanata Company sur la rue Genois entre l'avenue Cleveland et la rue Palmyre, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 11 octobre 1899, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Les marchandises décrites dans le bilan A, enregistré dans l'affaire ci-dessus intitulée, en bloc.

2° Le livre ou les comptes-courants qui pourront n'être pas collectés le jour de la vente, d'après le communiqué "B" enregistré dans l'affaire ci-dessus intitulée; une liste duquel sera lue par l'encanteur le jour de la vente.

Conditions—Comptant au plus haut enchérisseur.

12 oct—12 15 22—à date

Gallagher & Lesseps.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Parker et femme—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

No 725 RUE NORD ROMAN,

Entre les rues Orléans et Ste Anne.

MERCREDI, 25 octobre 1899 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières et au bureau de MM. Spear et Escoffier, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne.

En vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C" daté et signé le 18 septembre 1899, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Roman, Orléans, Ste Anne et Prieur, mesurant en mesure américaine trente-un pieds, dix pouces et une ligne [31'10" 1'"] de face à la rue Roman trente-deux pieds dix pouces (32'10") sur une première profondeur sur la ligne de division du lot B, de la mesurant un pied quatre pouces (1' 4") et une seconde profondeur de trente-cinq pieds six pouces et sept lignes (35' 6" 7'") et sur l'autre côté ledit lot a une première profondeur de quarante-deux pieds cinq pouces et cinq lignes (42' 5" 5") sur la ligne de division du lot D, alors une seconde profondeur oblique de trente-huit pieds deux pouces (38' 2") et une largeur de dix-neuf pieds onze pouces et cinq lignes sur la ligne du fond, le tout d'après un devis de Geo De Armas, voyer, daté le 3 août 1891, enregistré en l'étude de Jules F. Meunier, notaire.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, avec billets ayant 8 0/0 d'intérêt par an, garantis par hypothèque et lien et privilège de vendeur, et toutes autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant faire un dépôt comptant de dix pour cent du mont at de son enchère au moment de l'adjudication, et devant assumer les frais de l'acte de vente et des timbres du Revenu de l'Intérieur.

Acte de vente pardevant Louis F. Boucherean, notaire.

A. A. LESSEPS, Encanteur,

226 Passage de la Bourse.

21 sept—21 27—oct 4 11 18 25

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, —No 60,395—Cour Civile de District—Division B—Vincent Gray vs ses créanciers—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Vincent Gray, soit convoquée et tenue pardevant Jas J. Woulfe, notaire public, en son bureau, No 623 rue Gravier, en cette ville, commençant mardi le 14me jour de novembre 1899, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les biens et personne du dit pétitionnaire soient suspendues et que E. Cahn, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 9 octobre 1899.

(Signé) FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

13 oct—13 27—nov 11

S. Hernsheim vs Independant Cotton Oil Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 48,974—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par le receveur dans cette affaire, de ses recettes et débours pour le mois de septembre 1899, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

11 oct—11 15 20

Toppino, Seidenbach & Larose.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu de magasin de souliers de ANDRIEU & ESCOBEDO

Comprenant le stock entier de souliers qui s'y trouve, ensemble avec les

Installations de stores et fenêtres, bancs, chaises et chandeliers. Aussi deux coffres en fer, une machine à poser les boutons et tous les divers instruments appartenant à un magasin de souliers au détail de 1er ordre.

Paul Desmarles vs Andrieu & Escobedo Shoe Manufactory.

No 60,074—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR TOPPINO, SEIDENBACH & LAROSE, Encanteurs—LUNDI, le 23 octobre 1899, à 11 heures A. M encoignure des rues Orléans et Robertson, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 10 octobre 1899, de l'Hon. Fred D. King juge de la Division B, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, les articles ci-dessus décrits Conditions—Comptant sur les lieux.

Dinkelspiel & Hart, avocat.

11 oct—11 17 23

Geo. G. Friedrichs & Cie.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPLENDIDE Emplacement d'Affaires

—ET—

PROPRIETE RESIDENCE,

Coin Nord-Ouest des rues Dryades et Félicité.

A L'ENCHERE PUBLIQUE.

Succession de Mme Regina Bodechtel.

No 60,068.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau 832 rue Commune—MERCREDI, le 18 octobre 1899 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera positivement vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent, en congé, signé le 24 août 1899 et rendu en la succession ci-dessus intitulée, les propriétés foncières ci-après décrites, à savoir:—

La propriété d'affaires et d'habitation bien située, Nos 1727 et 1729 rue Dryades, coin de la rue Félicité et No 1911 rue Félicité dans le fond, étant des bâtisses séparées, le coin occupé par un emplacement de barbier et de tailleur, et la bâtisse du fond, un logement avec hangar, cuve, allée de coté et cours, décrite plus pleinement comme il suit à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à cela appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Félicité, Remparts et Hauterpe, désigné par les lettres A et B sur un devis d'arpentage fait par Edgar Pilié député voyer de ville daté le 9 septembre 1899, et mesurant d'après cela 43 pieds 1 pouce de face sur la rue Dryades sur 131 pieds 4 pouces et 1 ligne de face et de profondeur sur la rue Félicité. 127 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Hauterpe et 13 pieds 5 pouces et 7 lignes de largeur dans le fond.

Dans le voisinage immédiat du magasin monstre de Kaufman & Isaacs, Lehman Buhler, Byrnes Bros et autres. Faisant face à une avenue large et bien pavée, bon pour toute sorte d'affaires au détail; un bon emplacement pour un marchand entrepreneur et un placement payant bien. Location actuelle, $432 par an.

Termes ou conditions—Un tiers ou plus comptant, la portion de crédit, s'il y en a, en des termes de un, ou un et deux ans, devant être représentées par billet ou billets de l'acquéreur, devant être garantis dans leurs paiements par lien et privilèges de vendeur sur la propriété, acte de vente devant être passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, telles que transfert de l'assurance, 10 0/0 d'honoraires d'avocats en cas de non paiements des billets l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de ville et d'état pour l'année 1899, les timbres de taxes de guerre des Etats Unis devant être payés par l'acquéreur au dessus et en plus du prix d'achat, l'acquéreur devant payer dix pour cent de son achat comptant au moment de l'adjudication.

17 sept—17 24—oct 1 8 15 à date

Louis A. Richards.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 24 octobre à 10½ heures A. M., No 827 rue Piété, près Dauphine.

Meubles, Objets Transportables, Etc.

SOUS et en vertu de et en obéissance à un ordre portant date du 12 octobre 1899, issu et signé par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Dividion B, agissant pour l'Hon John St-Paul juge de la Division C, maintenant absent en congé, en l'affaire intitulée Succession de Ann Honora Kerigan, veuve de Henry Wright No 60 009 du dossier de la susdite Courr, commençant à l'heure de 10 heures A. M, et sur les lieux ci-dessus nommés, à l'enchère publique, il sera vendu les Objets Mobiliers d'après inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

LOUIS A. RICHARDS, encanteur.

13 oct—13 15 22 23 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

LUNDI, 23 OCTOBRE 1899,

A 10:30 HEURES A. M., à l'encoignure des rues Scrapper et Rousseau Piano, Petit Coffre-fort en Fer à Combinaison, Fusil, Meubles de Salon, de Chambre à Coucher, Literie, Cuisine, etc., Pony, Mule, Buggy, Wagons (de 2 et 4 roues) ensemble avec l'installation complète d'une boulangerie, etc.

SOUS ET EN VERTU DE et conformément à un ordre portant la date du 11 octobre 1899, issu et signé par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W Ellis, juge de la Division A, maintenant en congé, dans l'affaire intitulée Succession de Conrad Gottlieb Schurr et femme, No 59,830 du dossier de la susdite Cour, je procéderai de vente à l'enchère publique, commençant à 10 30 heures A. M. à la date et endroit ci-dessus mentionnés. La boulangerie en ceci ci-dessus mentionnée, les effets mobiliers contenus sur lesdits lieux et ainsi qu'ils sont décrits dans l'inventaire enregistré dans cette affaire.

Conditions—COMPTANT.

LOUIS A. RICHARD, Encanteur.

12 oct—12 15 22 23

Spear & Escoffier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

MAGASIN ET RESIDENCE EN BRIQUES.

—ET—

Face au Southern Brewery, face à Trois Rues et le Canal Carondelet, près du Marché Trémé, Ecoles, Eglises, etc. Les chars de la rue Villeré passent devant la propriété.

Succession de Henry Levy.

No 59,960—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue de la Commune,

MERCREDI, 18 OCTOBRE 1899

à midi, il sera vendu à l'enchère publique à leur

OFFICE et EXCHANGE,

No 813 Rue de la Commune entre les rues Baronne et Carondelet,

En vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "C" agissant pour l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la division "E", maintenant absent en congé, daté le 28 août 1899, pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après désrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les appartenances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par le canal Carondelet, Villeré, Marais et Toulouse, sur un croquis et certificat d'arpentage, signé par J. A. D'Hémécourt, député voyer, daté le 5 janvier 1868, annexé à un acte passé pardevant Abel Dreyfous, autrefois notaire en cette ville, 21 mars 1877, d'après lequel croquis ledit lot mesure 33 pieds 6 pouces et 3 lignes de face à la rue Villeré, 40 pieds 2 pouces et 5 lignes de largeur dans le fond, 85 pieds 6 pouces 3 lignes de profondeur et de face au canal Carondelet, et 85 pieds 3 pouces et 1 ligne de profondeur et de face à la rue Toulouse, le tout mesure américaine.

Les améliorations comprennent une édifice en briques à deux étages, le rez-de-chaussée auquel est adopté et distribué pour le commerce en gros ou en détail, la partie supérieure ayant 4 chambre avec hall y communiquant, grande verandah, faisant face à la rue Villeré, grande et vaste terrace dans le fond, une bâtisse à deux étages en briques dans le fond indépendemment de la bâtisse principale et faisant face à la rue Toulouse et le Canal Carondelet, lieux d'aisance, cour carrelée, citerne, etc.

Termes et conditions—Comptant sur ajudication.

Acte de vente pardevant Gus Legardeur, jr, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

John G. Robin, Frank D. Chrétiens, avocats.

17 sept—17 24 oct—1 8 15 18

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

AVEC UNE

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

LE

SAMEDI MATIN,

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE

SERVICE HEBDOMADAIRE.

Un an	10 00
Six mois	1 00
Quatre mois	1 00

On s'abonne à la manière avec les porteurs et les marchands de journaux.

GRAND HOTEL,

CINCINNATI, OHIO.

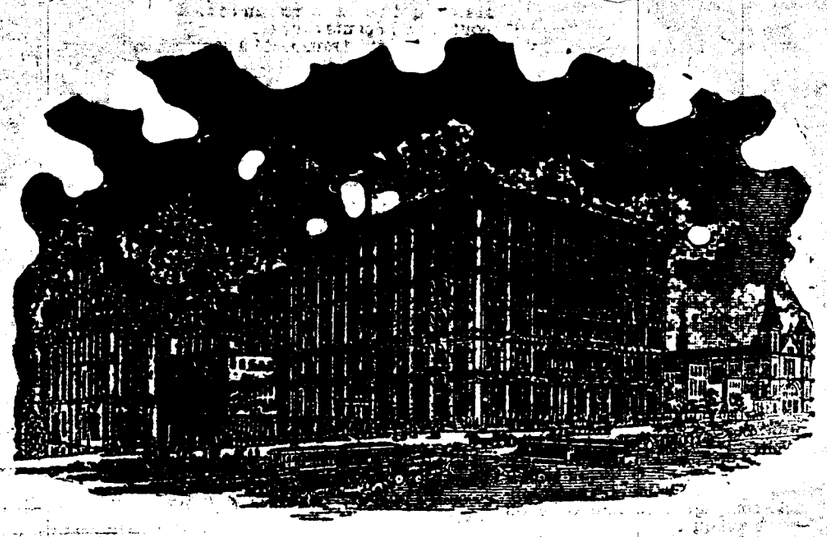

THE A. G. CORRE HOTEL CO., Propriétaires

Adresse pour les cablegrammes: "CORRE", Cincinnati.

TENU SUR LES PLANS AMÉRICAIN ET EUROPEEN.

A. G. CORRE, Président; D. C. SHEARES, Vice-Président et Gérant; C. H. HARVEY, Secrétaire et Trésorier.

Cuisine supérieure—Tous les agréments modernes, aménagement nouveau

L'ABEILLE

Paraît tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Les Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,